ULTIME ROUND DE NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Un deuxième trimestre à sauver

Second round de négociations hier entre le ministère de l'Education et syndicats du secteur. Le département de Benghebrit change de stratégie : il a reçu hier les uns après les autres les syndicats. Objectif : arriver à la signature du procès-verbal que les syndicats avaient refusé de signer lors de la première rencontre mais surtout sauver ce qui reste du second trimestre.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Défilé de syndicalistes hier au siège du ministère de l'Education. Les formations syndicales étaient reçues séparément contrairement à la première réunion durant laquelle l'ensemble des syndicats étaient conviés et qui avait d'ailleurs capoté.

Aucun des sept syndicats réunis sous l'égide de la Coordination des syndicats de l'éducation ni le Cnapest qui faisait cavalier seul n'avaient ratifié le procès-verbal sanctionnant ladite réunion.

La rencontre d'hier intervient au moment où le Cnapeste poursuit son mouvement de grève entamé le 16 février dernier et que la Coordination des syndicats de l'éducation annonce un débrayage de trois jours renouvelables à compter de demain.

Le Cnapeste est quant à lui convié à une réunion de travail ce matin au niveau du département de l'éducation. Une rencontre à laquelle se rend le syndicat tout en restant méfiant, explique Messaoud Boudiba, chargé de l'information.

A l'issue de cette rencontre, le syndicat devra s'en remettre à son instance dirigeante, à savoir le conseil national, pour évaluer le contenu du procès-verbal sanctionnant la réunion. Ce n'est que par la suite que ce même conseil national tranchera quant à l'avenir du mouvement.

De leur côté, les syndicats réunis au sein de la Coordination des syndicats de l'éducation devront également prendre une décision. Cette dernière dépendra de l'issue de la réunion.

Au cours de ces rencontres, les représentants du ministère de l'Education ont tenté de convaincre les syndicalistes d'apposer leur signature au bas du procès-verbal sanctionnant la réunion mais surtout d'accepter de ratifier la charte de stabilité du secteur.

Un document auquel la ministre de l'Education tient particulièrement. Elle n'a eu de cesse d'expliquer qu'il ne s'agissait pas de ligoter les syndicats ni de les empêcher de faire valoir leurs droits à la grève mais plutôt d'accorder au secteur une trêve avant de pouvoir régler l'ensemble des problèmes du secteur. Ce dernier est régulièrement secoué par des grèves depuis plus d'une dizaine d'années.

Photo : NewPress

Photo archives de la première réunion ministère-syndicats.

L'inspecteur général du ministère de l'Education affirmait il y a quelques jours que les mouvements de protestation avaient fait perdre à la cohorte actuellement en terminale pas moins de deux années. Des arguments qui, jusque-là, laissent de marbre les syndicats qui insistent sur la satisfaction de leurs revendications.

N. I.

PROBLÈME ORGANIQUE DE L'UGCAA

L'aile Tahar Boulenouar demande l'intervention des autorités

L'Union nationale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), aile Tahar Boulenouar, monte de nouveau au créneau pour dénoncer la situation dans laquelle l'organisation est plongée depuis plusieurs années.

Des anciens cadres de l'UGCAA ont tenu hier une conférence de presse à Alger pour crier leur colère et demander l'intervention des autorités afin de mettre fin à cette anarchie qui prévaut au sein de l'UGCAA, divisée en deux depuis 2008.

Ces cadres se demandent comment les pouvoirs publics laissent faire. Selon eux, ils doivent trancher. L'organisation, estiment-ils, ne doit plus activer avec deux ailes.

Dénonçant le congrès tenu en janvier dernier par Salah Souileh, SG de la deuxième aile rivale, et demandant son annulation, les intervenants appellent à un congrès unificateur. «Si les autorités veulent imposer Salah Souileh à la tête de l'UGCAA, soit.

Mais qu'il le déclare officiellement parce que nous en avons ras-le-bol et l'UGCCA ne doit pas être divisée en deux organisations qui activent chacune de son côté», a déclaré, hier, Tahar Boulenouar. D'autant que, poursuit-il, «Salah Souileh ayant fait objet d'une condamnation par la justice, il n'a pas le droit de diriger cette organisation conformément au statut».

Le bureau national de l'UGCAA a remis un dossier justifiant leurs déclarations au Premier ministre, aux ministères du Travail, du Commerce, des Transports et de l'Intérieur. Le dossier a été remis aux concernés depuis un mois et depuis, «aucune réponse», a indiqué Rabah Mechri, président de la commission organique à l'UGCAA.

S. A.

CHEMINS DE FER

La grève n'aura pas lieu

La grève des cheminots d'Alger, annoncée pour aujourd'hui est finalement annulée. La direction de la SNTF s'est engagée à réviser le tableau des filières (évolution de carrière), mais l'absence d'un partenaire social légal empêche pour l'instant la signature d'un accord.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Le bureau national de la fédération des cheminots UGTA, gelé depuis trois mois, prend en otage le secteur des transports ferroviaires. Selon le P-dg de la Société nationale des transports ferroviaires, Yacine Bendjaballah, contacté hier, son secteur compte environ 256 sections syndicales, et à chaque fois que sa direction s'engage à satisfaire les doléances des travailleurs, il y a impossibilité de concrétiser, vu l'absence d'un partenaire social légal.

C'est le cas des deux sections syndicales de la région d'Alger qui ont annoncé au début de la semaine dernière un préavis de grève pour aujourd'hui, dimanche. Les revendications portaient sur la révision du tableau de filières qui définit l'évolution de carrière des cheminots. «C'est une revendication juste et qui concerne principalement les contrôleurs et les chefs de train. Il est vrai qu'à un certain stade, ils ne peuvent plus évoluer. Nous avons rencontré les deux sections syndicales d'Alger, ce mercredi, et nous leur avons démontré que le travail a été déjà fait.

Mais le document ne peut pas être signé tant que nous n'avons pas de vis-à-vis légal. Pendant ce temps, on continue à prendre le voyageur en otage et cela ne peut pas continuer. Je suis pressé d'avoir un partenaire social légal», explique Yacine Bendjaballah. Contacté, le chef de l'une des deux sections syndicales d'Alger, Abdelhak Boumansour, a confirmé les propos du Pd-g de la SNTF.

«Un tableau de filières qui remonte à l'ère coloniale !»

Selon lui, le DRH a publié une note selon laquelle le nouveau tableau des filières est à l'étude et que pour l'appliquer il faut nécessairement un partenaire social légal. Toutefois, ce dernier précise que le problème d'évolution de carrière ne se pose pas uniquement pour les contrôleurs et les chefs de train. «Le tableau actuel des filières remonte à l'ère coloniale. A l'époque, il y avait les Algériens indigènes qui occupaient les postes de base, avec donc impossibilité d'évolution de carrière. Les autres postes notamment de responsabilité étaient du domaine des colons français. Aujourd'hui encore, le même problème se pose.

Un simple agent de gare ne peut évoluer professionnellement même s'il a un niveau d'étude qui le lui permet», souligne-t-il. La grève des cheminots n'aura donc pas lieu aujourd'hui, mais d'autres peuvent toujours intervenir tant que l'UGTA n'a pas encore jugé utile d'installer un bureau fédéral provisoire ou aller carrément vers un congrès pour l'organisation d'un nouveau bureau national.

«Depuis 9 ans, il n'y a pas eu d'élections au niveau de la Fédération nationale des cheminots. La loi indique pourtant que le Bureau national doit être renouvelé tous les 5 ans.

M. M.

SUR INITIATIVE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE ABDELHAMID BENZINE

La cartographie syndicale algérienne en débat

«La cartographie syndicale algérienne, après un quart de siècle de pluralisme». C'est la thématique choisie par les animateurs de l'association «les amis de Abdelhamid Benzine», lors d'une rencontre-débat organisée hier à la Cinémathèque de Riadh El Feth.

La rencontre s'étalera sur deux jours et traitera notamment de «l'historique du mouvement syndical, de quel espace pour les syndicats, ou encore le mouvement syndical algérien : l'inévitable déclin et le mouvement syndical en Algérie : constat, défis et perspectives». Ce dernier thème a été évoqué par M. Tahar Besbas, médecin, ex- député et ex-secrétaire général du SNPSP. Il dira en guise d'introduction que «disserter sur le mouvement social en Algérie serait revenir à préparer une thèse de doctorat en la matière». Selon l'orateur, «les organisations syndicales ayant vu le jour depuis l'ouverture syndicale de 1990 restent organisées autour du secteur public. Le secteur privé échappe toujours à l'action syndicale». «La précarité de l'emploi, la sous-déclaration des travailleurs sont autant de facteurs qui favorisent l'absence de structuration syndicale dans le secteur privé (…) le mouvement ouvrier peine à se constituer en dehors de l'UGTA. Cette dernière, devenue bras social du régime, n'arrive pas à traduire les véritables aspirations des travailleurs», a-t-il expliqué. Le conférencier, qui était également derrière l'initiative de la création de la Confédération de syndicats autonomes (CASA), a estimé à ce propos que «le mouvement syndical algérien doit relever quatre défis au moins». Il s'agit «de capitaliser l'expérience d'un quart de siècle de pluralité». «Le mouvement syndical n'a pas réussi à transcender les clivages et le leadership. Des actions communes dans un même secteur d'activité ont buté sur une méfiance ou parfois même sur des questions secondaires», dira-t-il en citant l'exemple de la création de la CASA et la CNLS (Comité national des libertés syndicales.

Enfin, le conférencier conclut en indiquant que «l'épanouissement du mouvement syndical ne peut se faire sans la promulgation de lois sociales à même de garantir les droits des travailleurs».

D'autres interventions sont programmées ce dimanche matin. On peut citer celle traitant «des stratégies de l'action syndicale, le cas des syndicats autonomes, le processus d'autonomisation syndicale et ses limites à travers l'expérience du CNES (1996-2006).

Une table ronde regroupant des responsables syndicaux structurés au sein de l'UGTA, du Snapest, du Cnapest, etc. est également attendue pour aujourd'hui.

A. Bettache